



Ministère des Affaires Sociales



Gérez Mieux votre Entreprise



Organisation International du Travail

PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DE L'EMPLOI ET REDUCTION DE LA PAUVRETE

MISSION DE FORMATION DE 20 JEUNES HANDICAPES DE DOUALA A LA CREATION D'ENTREPRISE AVEC GERME



Organisée par : Le projet APERP/BIT-BSR-AC YAOUNDE
Sous l'initiative de l'ANAJEHCAM

Patronage : Ministère des Affaires Sociales

Réalisé par : Les Formatrices certifiées GERME /BIT

- Christine BIKOUN, tel : +237 77 91 88 11 Email, christkikou@yahoo.fr
- Delphine YITH, tel : +237 77 69 69 47 Email, delphineyith@yahoo.fr

Douala, juillet - aout 2010

LISTE DES ABBREVIATIONS

ANAJEHCAM : Association Nationale des Jeunes Handicapés du Cameroun ;

APERP : Appui à la Promotion de l'Emploi et Réduction de la Pauvreté/Projet ;

BIT : Bureau International du Travail ;

CDI IV : Centre Divisionnaire des Impôts IV ;

CFCE : Centre de Formalités de Création d'Entreprises ;

CNP : Coordonnateur National du Projet ;

CREE : Créez votre Entreprise ;

DSCE : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi ;

ECAM : Enquête Camerounaise sur les Ménages ;

EESI : Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel ;

FFOM : Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces ;

GERME : Gérez Mieux votre Entreprise ;

MINAS : Ministère des Affaires Sociales ;

OIT : Organisation Internationale du Travail ;

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement ;

SFEP : Session de Formation des Entrepreneurs Potentiels ;

TDR : Termes de Références ;

TRIE : Trouvez votre Idée d'Entreprise ;

YBC : Youth Business Cameroon.

SOMMAIRE

LISTE DES ABBREVIATIONS	2
SOMMAIRE	3
INTRODUCTION.....	4
1. Contexte exécutif.....	4
2. Objectifs de la formation.....	5
3. Mandat des formatrices	5
4. Résultats attendus de la formation	5
5. Approche méthodologique	6
5.1 Méthodologie utilisée	6
5.2 Calendrier d'exécution	7
6. Contenu des modules	7
7. Budget de la formation	8
8. Déroulement des sessions de formation	8
8.1 Préparation de la formation	8
8.2 La sensibilisation.....	8
8.3 Dispositions matérielles et financières	8
8.4 Élaboration du programme de formation	9
8.5 L'élaboration des plans de séances	9
8.6 Sélection des candidats.....	9
9. Conduite des formations.....	12
9.1 La formation TRIE (Trouvez Votre Idée d'Entreprise)	12
9.2 La formation CREE (Créez Votre Idée d'Entreprise).....	12
9.3 Supervision BIT/APERP et MINAS	14
9.4 Evaluation de l'activité de formation	14
10. Clôture solennelle de la formation.	14
SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS POUR LE SUIVI DES ENTREPRENEURS	15
CONCLUSION	16

INTRODUCTION

1. Contexte exécutif

Le Cameroun traverse une crise de l'emploi qui se manifeste par un taux de chômage élevé. En effet, suivant les résultats de la 3^{ème} Enquête Camerounaise sur les Ménages (ECAM III) en 2007, le Cameroun enregistre un taux de chômage de 14 à 15 pour cent sur une population de 6 millions d'habitants. Le sous emploi dans le sens du BIT est au dessus de 70%. D'autre part, le taux de chômage des jeunes est 2 à 3 fois supérieur à celui des adultes. Cette crise est encore plus accentuée chez les personnes en situation d'handicap.

Dans le cadre de l'Agenda Global du Travail Décent de l'OIT, on relève que la discrimination des handicapés est de plus en plus préoccupante. En Afrique, ils sont environ 70 millions et la plupart n'ont pas la possibilité de travailler. Les discriminations les empêchent d'acquérir des qualifications et des compétences et de recueillir les fruits de leurs efforts, d'où le sentiment d'humiliation, de frustration et d'impuissance qui finit par s'imposer.

Face à cette crise et pour lutter efficacement contre l'exclusion sociale des groupes défavorisés, le gouvernement Camerounais, à travers le « Document de stratégie pour la croissance et l'emploi », réaffirme sa volonté de poursuivre la réalisation des OMD et de centrer sa stratégie sur la création des richesses. Il s'approprie également du Pacte mondial pour l'emploi de l'OIT dont l'un des objectifs est de trouver des solutions adéquates aux problèmes de l'emploi jeunes tel que des formations professionnelles et techniques ainsi que le perfectionnement des compétences entrepreneuriales en particulier pour les jeunes sans emploi ;

A ce titre le Programme Germe (Gérez mieux votre Entreprise), que le BIT met en œuvre en collaboration avec le Partenaire Stratégique YBC, participe d'une réponse à l'atteinte de cet objectif. C'est un programme de formation en gestion conçu et proposé par le BIT, qui vise, à travers le renforcement des capacités des entrepreneurs, la création de richesses et d'emplois, ainsi que la lutte contre la pauvreté. Il est destiné aux micros et petites entreprises, du fait qu'elles sont les plus créatrices d'emplois dans le monde. Elles sont à la portée du plus grand nombre et peuvent être créées dans tous les secteurs de l'économie. De plus, le Cameroun dispose de six (06) formateurs certifiés Germe aptes à former les potentiels entrepreneurs et entrepreneurs en activités suivant la méthodologie Germe.

Lors du récent Comité de pilotage France-BIT du projet APERP, il a été recommandé d'équilibrer les activités d'appui institutionnel du projet avec celles d'appui direct aux bénéficiaires finaux du projet que sont les jeunes et les femmes. Dans cette perspective, le plan de travail 2010 du projet APERP prévoit d'organiser, cinq (05) sessions de formations GERME au Cameroun (Douala, Yaoundé, Bafoussam et Nkongsamba). Les première et deuxième formations se sont tenues à Douala et Yaoundé respectivement en mars et mai 2010. La troisième a eu lieu à nouveau à Douala du 09 juillet au 20 août 2010 en faveur des jeunes handicapés.

Suivant une enquête récente menée par l'ANAJEHCAM auprès de 4 560 personnes handicapées sur toute l'étendue du territoire, grâce à un financement du PASOC, plus de 80,3% de diplômés handicapés souhaitent lancer leur propre affaire ; d'autant plus que du fait de la stigmatisation et de la discrimination, elles ont peu de chances d'obtenir des opportunités d'emplois.

Cette formation, organisée sous le haut patronage du Ministère des Affaires Sociales, à l'initiative de l'Association Nationale des Jeunes Handicapés du Cameroun (ANAJEHCAM), par le Bureau International du Travail, dans le cadre du projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi et Réduction de la Pauvreté (APERP), financé par le gouvernement de la France vient en réponse à leur sollicitation.

2. Objectifs de la formation

L'objectif principal de la formation était d'accroître les capacités entrepreneuriales des jeunes handicapés diplômés désirant s'auto employer.

La formation déroulait les modules Trie et Crée du Programme Germe. Elle poursuivait donc les objectifs spécifiques suivants :

- Permettre aux candidats à la création d'entreprise d'être outillés pour évaluer leur projet d'entreprise, dresser un plan d'affaires et décider de la création de leur entreprise ;
- Leur faire connaître les obligations relatives à la création d'une entreprise ;
- Sensibiliser les futurs entrepreneurs sur le respect des normes du travail.

3. Mandat des formatrices

Les formatrices étaient chargées de réaliser les prestations suivantes :

- Sensibiliser les potentiels apprenants,
- Sélectionner les candidats aptes à suivre le programme à l'aide des formulaires d'entretien requis,
- Dérouler les modules Trie et Crée du programme GERME en tenant compte des réalités et spécificités économiques,
- Modérer les sessions de formation (théorique et pratique) et de discussion avec les apprenants,
- Aider les apprenants à élaborer et à finaliser leur plan d'affaires,
- Formuler des recommandations pour le suivi des bénéficiaires des formations,
- Rédiger le rapport de formation au terme de la session.

4. Résultats attendus de la formation

Les résultats attendus au terme de la formation étaient les suivants :

- Les participants aux modules sont sélectionnés à chaque étape.
- Au terme de la formation les participants peuvent:

- Identifier leurs propres caractéristiques à cultiver en vue d'être un bon entrepreneur ;
- Identifier une idée de projet fiable, faisable et compétitive ;
- Elaborer leur stratégie marketing ;
- Planifier leurs besoins en ressources humaines ;
- Evaluer les coûts de leurs produits et services ;
- Décider de la forme juridique à adopter ;
- Avoir une idée claire du cadre réglementaire de leur activité ;
- Analyser leur environnement et dresser leur plan d'affaires ;
- Analyser leurs besoins financiers et les sources de financement disponibles ;
- Monter leur dossier de recherche de financement.

□□ Un rapport de formation mettant en exergue toutes les expériences issues de la formation et formulant des recommandations pour le suivi est disponible.

5. Approche méthodologique

5.1 Méthodologie utilisée

L'approche méthodologique utilisée par les formatrices devait être conforme aux standards GERME, en s'appuyant sur le guide du formateur Germe, et les manuels de formation Trie et Crée. L'approche méthodologique utilisée était directe, basée sur la méthode participative d'apprentissage et sur un engagement implicite des entrepreneurs à agir. Les entrepreneurs potentiels étaient formés par la mise en pratique de problèmes quotidiens de gestion, traduits en exercices dans les manuels de base. Chaque entrepreneur potentiel était systématiquement encouragé à soumettre et exposer des idées pouvant, potentiellement, servir de leçons aux autres. Les méthodes de formation ont combiné :

- le « brainstorming », qui était utilisé pour stimuler les participants à trouver différentes manières de résoudre un problème donné. Ainsi, face à un problème, les entrepreneurs potentiels dégageaient un ensemble de solutions potentielles, de réponses possibles qui permettaient de débattre des avantages et inconvénients de chaque solution ;

- la discussion, qui était utilisée dans des situations données, permettait de renforcer les concepts et la compréhension des participants. Les connaissances, les idées et les opinions sur un sujet particulier faisaient l'objet d'échanges libre entre les participants et leurs formatrices ;

- et les exercices, qui permettaient aux entrepreneurs potentiels, de mettre en pratique les enseignements reçus en essayant de les appliquer dans la recherche des solutions.

La formation proprement dite s'est déroulée en deux étapes. Les formatrices ont déroulé préalablement le module TRIE et une 1ère partie CREE avant de reprendre l'exercice pour la 2ème partie du module CREE. L'intervalle entre les deux phases

permettait aux apprenants de collecter les données et informations indispensables pour l'élaboration de leur plan d'affaires.

Chaque apprenant a lui-même acheté son manuel de formation, et participer activement à la formation, en rendant notamment disponible toutes les informations nécessaires le concernant pour la bonne conduite de la formation.

L'organisation de la formation a aussi tenue compte des spécificités des personnes en situation d'handicapé. Ce rapport de mission met en exergue toutes les expériences issues de cette formation et formule des recommandations pour le suivi des entrepreneurs potentiels formés.

5.2 Calendrier d'exécution

La formation s'est déroulée suivant le calendrier suivant :

- 05 au 08 juillet 2010 : Sensibilisation et préparation de la formation
- 09 et 12 Juillet 2010 : sélection TRIE
- 13 juillet 2010 : Session TRIE Phase 1 en salle
- 14 et 15 juillet 2010 : Session TRIE Phase 2 collecte de données sur le terrain
- 16 Juillet 2010 : Session TRIE Phase 3 en salle
- 19 juillet 2010 : Sélection CREE
- 20 juillet 2010 : Cérémonie officielle d'ouverture de la formation
- 21 au 28 juillet 2010 : Session CREE Phase 1 en salle
- 29 juillet au 9 août 2010 : Session CREE Phase 2 de collecte des données sur le terrain
- 10 au 14 Août 2010 : Session CREE Phase en salle
- 16 au 19 août 2010 : Finalisation des plans d'affaires
- 20 août 2010 : Cérémonie de clôture de la formation

6. Contenu des modules

Les thèmes ci-après ont été développés au cours de la formation :

- Vous le chef d'entreprise
- Développez votre projet d'entreprise – Plan d'affaires
- Évaluez votre marché - Plan Marketing
- Organisez votre entreprise
- Évaluez vos charges - Étude technique
- Statut légal de votre entreprise
- Responsabilités légales et Assurances
- Capital initial requis
- Planification Financière
- Évaluez votre information et établissez un Plan d'action
- Le Jeu d'entreprise

7. Budget de la formation

En dehors des manuels achetés par les apprenants eux-mêmes, la formation a été entièrement financée par le BIT, dans le cadre du Projet APERP.

Le présent rapport tient lieu de rapport d'activités du séminaire de formation des jeunes handicapés à la création d'entreprise qui s'est tenu du 09 juillet au 20 août 2010 à l'Orphelinat Saint Jean de Deido à Douala. Il s'articule autour d'une introduction contextuelle, du rappel des éléments principaux des termes de références, du déroulement des deux sessions de formation, des recommandations pour le suivi des bénéficiaires des formations et des annexes.

8. Déroulement des sessions de formation

8.1 Préparation de la formation

La préparation du séminaire a constitué la première phase de la mission. Plusieurs actions ont été menées afin de s'assurer du succès de l'activité de formation. Il s'agit notamment de:

- La sensibilisation
- Des dispositions matérielles et financières
- L'élaboration du programme de formation
- L'élaboration des plans de séances
- L'invitation des personnes ressources non GERME

8.2 La sensibilisation

Les formatrices associées au président de L' ANAJEHCAM ont établi des stratégies pour une large communication, afin de sensibiliser un grand nombre de jeunes handicapés sur le programme GERME. Pour ce faire, ils ont monté et remis des dossiers de presse aux médias tels que **Radio Veritas, Stv télé, Equinoxe télé, Sweet FM**. Ces différents médias ont diffusé l'information à travers des communiqués radio et des tranches d'antennes télé et radio. En outre, l'information a été relayée à toutes les associations des personnes en situation d'handicape, leur offrant ainsi, l'opportunité de participer à une session de formation de potentiels entrepreneurs avec l'appui du Projet APERP. Par ailleurs des propositions des lettres de demande de financement ont été faites au président de l'ANAJEHCAM, en vue de lui permettre de mobiliser des éventuels bailleurs pour le financement des plans d'affaires. Force a été de constater que le message est passé, car pour la sélection TRIE 76 candidatures ont été recueillis.

8.3 Dispositions matérielles et financières

Toutes les dispositions matérielles et financières ont été prises au niveau du BIT par le projet APERP. Les participants ce sont néanmoins acquittés des frais de leurs manuels.

8.4 Élaboration du programme de formation

Un programme de formation a été établi, tenant compte des différents thèmes suivant une progression claire et logique, d'un sujet à un autre. Les séances les plus complexes ont été prévues le matin lorsque la concentration était encore élevée et l'esprit vif.

Avec l'accord du coordonnateur du projet APERP et compte tenu de la cible constituée des handicapés, la période de terrain a été prévue pour 2 semaines et il a également été prévu une rallonge de 4 jours pour la finalisation des plans d'affaires.

8.5 L'élaboration des plans de séances

Les plans de séances ont été élaborés et adaptés aux besoins réels en formation des entrepreneurs potentiels qui étaient des personnes en situation d'handicape. Les petites pauses de 10 à 15 minutes après chaque séance ont été prévues afin de permettre aux entrepreneurs de se détendre et de se préparer mentalement au changement de thème.

8.6 Sélection des candidats

Pour rendre le programme de formation plus efficace et faciliter le transfert de connaissances et de savoir-faire, les critères de sélection ont été ceux que propose la méthodologie GERME.

TRIE

Pour le programme de formation **TRIE** (Trouvez Votre Idée d'Entreprise), le principe de la sélection a consisté à analyser les critères suivants :

- Être capable de lire et d'écrire en français ;
- Être capable d'effectuer de simples opérations de calcul ;
- Être motivé à s'engager dans le processus de génération d'idées en vue de créer sa propre entreprise.

Bon nombre de candidats reçus pour cette sélection (76) répondaient aux 2 premiers critères. Un accent particulier a alors été mis sur la motivation des uns et des autres. Certains d'entre eux, bien qu'ayant un niveau primaire, avaient déjà surmonté leur handicap et exerçaient de petites activités dans l'informel. N'ayant pas débuté sur de bonnes bases, une chance leur a été donnée plutôt que de les renvoyer à GERME Niveau I ; D'autres encore, diplômés, n'avaient pas pu trouver un emploi sur le marché du travail du fait de leurs stigmatisations et étaient déterminés à se mettre à leur propre compte. D'autres par contre, bien qu'étant soit handicapés au sens de la loi camerounaise sur le statut des handicapés (Albinos), soit diplômés de l'enseignement supérieur, n'ont pas été retenus parce qu'ils avaient pour principale motivation obtenir le financement que le B.I.T. octroierait après la formation. Néanmoins, sur les 76 candidats, plus de 20 réunissaient tous les critères mais les standards GERME et les TDR ne permettaient pas d'aller au-delà. Tout compte fait, la liste des candidats retenus était la suivante :

N°	Noms et prénoms	Associations	Age	Sexe	Contact	Profil académique
01	KABIWA N. Pierre M.	HANDICAP CAM	37 ans	M	77 97 37 37	Supérieur
02	DASSI Sylvain Noël	HOPE IN AFRICA	38 ans	M	99 62 63 66	Supérieur
03	NGO BANACK Catherine	AHJAP	54 ans	F	94 92 33 70	Secondaire
04	ELOS PONDY Patrick	AHJAP	41 ans	M	96 09 54 48	Brevet Prof
05	NDJOHE Sylvie	ANAJEHCAM	36 ans	F	94 62 14 66	Supérieur
06	ESSOMBA Apollinaire	ANAJEHCAM	37 ans	M	75 01 39 58	Probatoire
07	KAMGANG Bertin	HANDICAP CAM	44 ans	M	77 05 69 93 99 24 97 20	Bac 'G2'
08	OSSOMBA Yves	ANAJEHCAM	22 ans	M	96 44 84 24	BAC 'A4'
09	FEUSSI Etienne	ANAJEHCAM	38 ans	M	96 81 07 14 77 80 80 05	CAP 'SD'
10	NKEME Georges Valentin	ANAJEHCAM	49 ans	M	77 40 63 69	Secondaire
11	EGBE Grace Akoachere	ANAJEHCAM	27 ans	F	77 15 87 63	Primaire
12	DOMGUE Michel	HANDICAP CAM	35ans	M	77 90 55 09	Primaire
13	OKCHEU Colette M.	GIC HANDIC	31 ans	F	77 53 69 16	Supérieur
14	MAHOP Jean Calvin	GIC HANDIC	33 ans	M	99 48 86 17 75 68 25 18	Supérieur
15	BANACK Paul Pergot	AHJAP	27 ans	M	94 28 83 39	Primaire
16	WONDJE NYAMEY	FEMMES HANDICAPEES	50 ans	F	77 36 88 80	Elémentaire
17	FOPA Jean Pierre	ANAJEHCAM	42 ans	M	75 72 14 33	Supérieur
18	NTALLA Norbert	ANAJEHCAM	34 ans	M	74 63 76 77	Supérieur
19	PELAPI Osée	/	36 ans	M	74 63 76 77	Supérieur
20	NGO OUM Jeanne	AHJAP	43 ans	F	75 18 71 21	BEPC

Tableau 1 : Liste de candidats pour la formation TRIE, du 09 au 16 juillet 2010

N.B. Les candidats N° 11 et 15 bien qu'étant suffisamment motivés et ayant des idées d'entreprises pertinentes, n'ont pas été retenus à CREE car ils avaient de sérieuses difficultés rédactionnelles.

CREE

Le mécanisme de sélection des candidats à la formation CREE (Créer votre Entreprise) a été fondé sur un entretien entre les formatrices et les porteurs de projet ayant suivi la formation TRIE pour certains. Au préalable, les fiches de candidatures reçues avaient été dépouillées suivant les critères ci après :

- avoir un projet concret d'entreprise (une idée d'entreprise) ;
- présenter un profil entrepreneurial ;
- posséder les compétences techniques requises ou pouvant y avoir accès ;
- être capable de lire et d'écrire en français ;
- être capable d'effectuer de simples opérations de calcul ;
- être décider à créer sa propre entreprise.

Cette fiche de candidature a constitué le premier maillon du mécanisme de sélection dans la mesure où elle a permis d'apprécier certaines compétences des candidats. La sélection proprement dite a été menée sur la base de la fiche d'entretien GERME. Cette fiche permet d'apprécier différents éléments tels que le niveau d'éducation,

l'expérience, l'idée de projet, les capacités techniques et financières, la motivation, la maîtrise des calculs de base qui constitueront le bagage du candidat pour créer son entreprise.

Il est à noter que compte tenu de la cible et pour avoir un impact concret et visible à court terme, l'élément prédominant a été la motivation des candidats, ce qui justifie le niveau quelque peu disparate de la sélection. On s'est retrouvé avec plusieurs candidats de niveau supérieur, qui étaient en quête de travail rémunéré et n'avaient pour seule motivation que l'éventuel financement ou subvention du BIT. A contrario, 2 candidats du niveau primaire par exemple ont été retenus au vue de leur motivation suffisante et de leur expérience sur le terrain. Ainsi, sur les 39 inscrits, 20 potentiels entrepreneurs (14 hommes et 6 femmes) parmi lesquels 18 ayant reçu la formation TRIE, ont été admis à suivre la formation CREE et sont arrivés à l'élaboration du plan d'affaires.

La liste des candidats retenus pour cette formation est la suivante :

N°	Noms et prénoms	Associations	Age	Sexe	Contact	Profil académique
01	KABIWA N. Pierre Marie	HANDICAP CAMEROUN	37 ans	M	77 97 37 37	Supérieur
02	DASSI Sylvain Noël	HOPE IN AFRICA	38 ans	M	99 62 63 66	Supérieur
03	NGO BANACK Catherine	AHJAP	54 ans	F	94 92 33 70	Secondaire
04	ELOS PONDY Patrick	AHJAP	41 ans	M	96 09 54 48	Brevet Prof
05	NDJOHE Sylvie	ANAJEHCAM	36 ans	F	94 62 14 66	Supérieur
06	ESSOMBA Appolinaire	ANAJEHCAM	37 ans	M	75 01 39 58	Probatoire D
07	KAMGANG Bertin	HANDICAP CAMEROUN	44 ans	M	77 05 69 93 99 24 97 20	Bac 'G2'
08	OSSOMBA Yves Marcelin	ANAJEHCAM	22 ans	M	96 44 84 24	BAC 'A4'
09	FEUSSI Etienne	ANAJEHCAM	38 ans	M	96 81 07 14 77 80 80 05	CAP 'SD'
10	NKEME Georges Valentin	ANAJEHCAM	49 ans	M	77 40 63 69	Secondaire
11	NEANGWA NOUBISSIE Marie Louise	AFHALITD	50 ans	F	77 88 68 58	Secondaire
12	DOMGUE Michel	HANDICAP CAMEROUN	35ans	M	77 90 55 09	Primaire
13	OKCHEU Colette M.	GIC HANDIC	31 ans	F	77 53 69 16	Supérieur
14	MAHOP Jean Calvin	GIC HANDIC	33 ans	M	99 48 86 17 75 68 25 18	Supérieur
15	MOUSSI Joseph	LOVE AND HELP	27 ans	M	74 06 64 24	Supérieur
16	WONDJE NYAMEY	FEMMES HANDICAPEES	55 ans	F	77 36 88 80	Elémentaire
17	FOPA Jean Pierre	ANAJEHCAM	42 ans	M	75 72 14 33	Supérieur
18	NTALLA Norbert	ANAJEHCAM	34 ans	M	74 63 76 77	Supérieur
19	PELAPI Osée	/	36 ans	M	74 63 76 77	Supérieur
20	NGO OUM Jeanne	AHJAP	43 ans	F	75 18 71 21	BEPC

Tableau 2 : Liste de candidats pour la formation CREE, du 20 juil au 20 août 10

9. Conduite des formations

9.1 La formation TRIE (Trouvez Votre Idée d'Entreprise)

La formation s'est déroulée en deux étapes suivant le programme détaillé en annexe. La première étape a permis de renforcer les connaissances des entrepreneurs sur l'idée d'entreprise, d'évaluer leurs propres potentiels, leurs caractéristiques et aptitudes à devenir bon entrepreneur et à générer plusieurs idées d'entreprises; les participants ont été amenés à avoir un regard différent sur leur environnement habituel.

La deuxième partie a porté essentiellement sur la sélection des idées d'entreprise afin d'en sortir les meilleures ; cette sélection de la meilleure idée a été faite grâce à une analyse suivant la méthode FFOM : *Forces – Faiblesses – Opportunités – Menaces*. Cette méthode consiste à relever d'une part les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces les plus importantes ou qui pourraient avoir une grande influence sur l'entreprise et qui doivent, par conséquent, bénéficier d'une attention particulière ; d'autre part, à analyser comment les forces et les opportunités identifiées pourraient aider à mieux développer l'entreprise ou comment les faiblesses et les menaces pourraient faire courir trop de risques et/ou conduire l'entreprise à la faillite.

Au terme de la formation, chaque entrepreneur potentiel a retenu l'une de ses meilleures idées par rapport à son potentiel et à la réalité de son environnement.

De l'évaluation finale faite par les participants eux-mêmes, il ressort que les attentes exprimées en début de séminaire ont été comblées à 88%.

9.2 La formation CREE (Créez Votre Idée d'Entreprise)

Les thèmes couverts au cours du séminaire étaient ceux prévus pour une formation CREE (voir annexe 3). D'autres thèmes non GERME ont également été abordés tels que, le processus de création d'entreprise au Cameroun, la fiscalité, les droits et devoirs des entrepreneurs, l'expérience pratique sur le marketing. Ces thèmes ont été couverts par des personnes ressources en la matière. En outre, une descente sur le terrain de 8 jours a été effectuée.

Dans une ambiance conviviale, avec des assistances individuelles en chaque fin de journée, la formation proprement dite s'est déroulée en deux étapes.

La première partie théorique retraçait les différentes étapes d'élaboration du plan d'affaires. Concomitamment, en guise d'exercice, les participants ramenaient les différentes étapes à leur propre projet d'entreprise ce qui a constitué la première mouture de leur plan d'affaires. Cette première étape s'est achevée par l'élaboration d'un plan d'action qui permettait aux apprenants d'être suffisamment outillés pour la descente sur le terrain.

Le « jeu d'entreprise » a également été déroulé lors de cette première étape. Il a permis aux participants de :

- connaître le cycle élémentaire des affaires ;

- faire des planifications et de tirer des leçons sur les mauvaises prévisions ;
- gérer le risque (vente à crédit)
- savoir maintenir une trésorerie saine ;
- savoir tenir les comptes à jour ;
- tester leurs capacités entrepreneuriales.

L'intervalle entre les deux phases qui a duré 8 jours, a permis aux apprenants de collecter les données et informations indispensables pour l'élaboration de leur business plan.

La deuxième étape était axée sur les derniers modules théoriques et sur la finalisation des plans d'affaires. Sous la conduite des formatrices, des séances de présentation des plans d'affaires permettaient aux potentiels entrepreneurs de juger de la pertinence, de la cohérence et de la faisabilité de leur plan d'affaires et de leur capacité à le défendre.

Tout au long de la formation, on a enregistré le passage de 4 personnes ressources dont l'apport a été indéniable :

- Une experte en marketing (étude du marché) a édifié les participants à travers des cas pratiques ;

- Le passage du Délégué Départemental des Petites et Moyennes Entreprises de Douala a permis aux participants de connaître toutes les étapes nécessaires à la création d'entreprise au Cameroun. Les participants ont pu se rendre compte que 3 jours suffisent désormais pour avoir une entreprise en règle. Par ailleurs, les coûts officiels des prestations pour la création d'une entreprise au CFCE (annexe 14), l'instruction N°001 du 18 mars 2010 du premier ministre, chef du gouvernement, relative aux formalités administratives de création des entreprises au Cameroun ainsi que la loi N°1 du 13 avril 2010 portant promotion des petites et moyennes entreprises, leur a été distribué ;

- Un cadre du Centre Divisionnaire des Impôts IV (CDI IV) de Douala a pu démontrer aux participants que l'État était un actionnaire dans toutes les entreprises et qu'ils gagneraient à être des entreprises citoyennes. Il les a entretenus sur les régimes d'imposition au Cameroun, des personnes imposables, de la détermination de l'assiette de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et des sanctions fiscales. Les formulaires de déclaration des impôts ont été remis aux participants ;

- Une syndicaliste entrepreneur a permis aux participants de connaître les droits et devoirs des entrepreneurs et leur a fait comprendre que pour revendiquer les droits, il faut auparavant s'assurer avoir fait ses devoirs. Elle leur a également montré l'intérêt de s'inscrire dans un syndicat.

L'approche participative a permis aux participants d'échanger leurs expériences et de s'approprier aisément de nouvelles connaissances. L'utilisation des manuels leur a permis de comprendre la simplicité des nouvelles notions à travers des cas pratiques simples. La visite sur le terrain a aidé les participants à toucher du doigt la réalité de l'étude du marché et à apprécier par eux mêmes le niveau réel de leur plan d'affaires.

Les entrepreneurs ont formé un réseau de leur promotion avec une fréquence de rencontre d'une fois par mois. La première rencontre étant fixée pour le vendredi 27 Août 2010. Ce réseau devrait selon eux, leur permettre de s'entraider pour la création de leurs entreprises respectives.

9.3 Supervision BIT/APERP et MINAS

Il faut également noter que le déroulement de cette session de formation a été suivi de près par le MINAS et le BIT. Une représentante de la délégation régionale était régulièrement présente pendant les séances de formation. Un compte rendu (annexe 13), à la demande du Coordonnateur du projet APERP, lui était fait par les formatrices pour diffusion à la délégation et au MINAS question de mieux appréhender ce qui était fait au jour le jour.

9.4 Evaluation de l'activité de formation

Deux outils ont été utilisés : le formulaire d'évaluation quotidienne et celui d'évaluation finale.

L'évaluation quotidienne a été une activité régulière afin de mieux appréhender quotidiennement les réactions des participants. Cette évaluation permettait de savoir si les participants avaient bien compris le contenu des séances, s'ils appréciaient les présentations ou si d'autres questions les préoccupaient. L'objectif était d'identifier les problèmes qui pouvaient être résolus ou éclaircis immédiatement de manière à ne pas affecter négativement le séminaire de formation.

L'évaluation finale en fin de chaque session de formation a permis de savoir si les participants ont appris ce qui était prévu et s'ils sont en mesure de l'appliquer. Elle a aussi permis de savoir si les objectifs ont été atteints en utilisant les méthodes appropriées. Par ailleurs une question ouverte posée aux participants dans cette évaluation finale leur a permis d'écrire tous leurs commentaires et suggestions par rapport à la formation. C'est éléments ont permis d'avoir une appréciation qualitative sur le déroulement du séminaire de formation.

Somme toute, de l'évaluation finale, il ressort que les attentes exprimées par les séminaristes en début de séminaire ont été comblés à 87,3% pour TRIE et 88, 3% pour CREE. Les participants sont fortement motivés pour la création de leurs entreprises dans un bref délai.

10. Clôture solennelle de la formation.

Dans le souci d'accompagner ces 20 jeunes handicapés désormais porteurs de projet dans la recherche d'éventuels financement, le BIT/APERP, le MINAS, l'association ANAJEHCAM et les formatrices, ont mobilisés des partenaires de développement pour la cérémonie de clôture. Les articulations de cette cérémonie ont tournés autour de la présentation du programme GERME comme outil de développement, la présentation des projets des jeunes handicapés, la remise des certificats de formation et les allocutions des différentes personnalités présentes (annexe16,17,18,19).

SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS POUR LE SUIVI DES ENTREPRENEURS

L'objectif ultime d'une formation CREE est de dresser un plan d'affaires solide et d'amener les potentiels entrepreneurs à décider de la création de leur entreprise. Au terme de cette session de formation, les jeunes handicapés sont fortement motivés à mettre leur structure sur pied. Mais la seule motivation ne suffit pas s'ils sont laissés à eux-mêmes. Un accompagnement de toutes les parties prenantes s'avère nécessaire. En vue de voir les entreprises effectivement créer dans un bref délai, il est recommandé :

➤ **Aux entrepreneurs potentiels :**

- De finaliser les plans d'affaires et de mobiliser les fonds propres en vue de la création de leur structure même à petite échelle quelque soit l'issue de la recherche de financement ;
- Elaborer un plan d'action jusqu'à la création de leur entreprise ;
- De consolider leur réseau et légaliser leur nouvelle association car les actions de groupe sont toujours plus porteuses que celles individuelles ;
- Solliciter les formatrices en cas de besoin.

➤ **Aux formatrices :**

- Aider les entrepreneurs à finaliser leur plan d'affaire. Sur ce plan, une première correction de tous les plans d'affaires a été effectuée après la cérémonie de clôture de la formation. Au vu des insuffisances constatées une séance de travail a été organisée dans les locaux d'ANAJEHCAM. Elle a permis de revenir sur les plans d'affaires au cas par cas et de donner des orientations pour les corrections définitives ;
- Valider les plans d'affaires définitifs. Il a été suggéré aux apprenants d'envoyer aux formatrices leur plan d'affaires corrigé sur version électronique pour correction finale et validation ;
- Accompagner les entrepreneurs dans les stratégies de mise en œuvre et de recherche de financement ;
- Ayant accepté le statut de membre d'honneur du réseau mis sur pied par les entrepreneurs, jouer le rôle de conseiller pour le dit réseau.

➤ **A la mairie de Douala 1^{er}**

- Concrétiser sa promesse de soutien dans la réalisation effective des projets des handicapés de sa circonscription administrative ;
- Exhorter les autres mairies d'arrondissement à soutenir également la réalisation des projets des handicapés issus de leurs différentes circonscriptions administratives.

➤ **Au MINAS :**

- Répertorier les projets de ces jeunes handicapés formés à la création d'entreprise comme expérience pilote et leur trouver des opportunités de financement ;
- Démultiplier cette expérience pour donner la chance à d'autres handicapés et contribuer ainsi de manière efficace à la mise en œuvre de la politique de justice sociale et d'intégration socio économique des personnes vulnérables prônée par le Président de la République.

➤ **Au BIT/APERP :**

- Appuyer le réseau des entrepreneurs dans la recherche des partenaires de développement ;
- Dans son partenariat avec la partie gouvernementale, accompagner le MINAS dans la concrétisation des promesses faites aux handicapés.

CONCLUSION

Du 09 juillet au 20 août 2010, s'est déroulée à l'orphelinat saint Jean de Deido (Douala), sous le haut patronage de Madame le Ministre des affaires sociales, une formation de 20 jeunes handicapés (dont 6 femmes) en création d'entreprise selon la méthodologie GERME du BIT. Cette formation a été entièrement financée par le projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi et Réduction de la Pauvreté (APERP) du BIT.

Conformément aux termes de références et suivant la méthodologie GERME pour les formations TRIE et CREE, tous les modules ont été abordés et les apprenants sont dans la phase de finalisation de leur business plan et dans la recherche de financements.

Pendant un mois et demi, les participants, malgré leurs divers handicaps physiques, ont bravé les pluies quasi quotidiennes et ont brillé par leur assiduité, leur disponibilité, leur abnégation au travail et leur motivation.

A ce jour, ils disposent chacun d'un plan d'affaires qui sera validé sous peu par les formatrices, et ce sont déjà mis en association avec pour seul objectif la coalition de tous pour la création de l'entreprise de chacun. L'atteinte de cet objectif serait facilitée par la mise en place d'une véritable synergie entre toutes les parties prenantes impliquées (formatrices, APERP/BIT, MINAS, mairies).

Annexe 1 : Termes de références de la mission

Formation des jeunes diplômés handicapés sans emploi à la création d'entreprises à Douala (sous le haut patronage du Ministère des Affaires Sociales)

1. Contexte

Le marché de l'emploi au Cameroun est caractérisé par un chômage et un sous-emploi élevé, particulièrement des jeunes et les femmes. Selon les résultats de l'EESI réalisée par l'INS en 2005, la grande majorité des jeunes en âge de travailler sont sans emploi ou sous employés. Ils sont deux à trois plus confrontés au chômage que les adultes. En outre, on observe que le chômage des jeunes croît avec leur niveau de qualification. Chaque année, l'enseignement supérieur sort de milliers de diplômés qui viennent grossir la taille déjà élevée des diplômés sans emploi, du fait notamment de la faible offre d'emplois salariés et d'une certaine inadéquation entre les formations dispensées et les besoins d'emplois sur le marché du travail. Par ailleurs, seulement 18 pour cent d'occupés sont salariés. Ces éléments sont davantage accentués dans les zones urbaines telles que Yaoundé et Douala, et particulièrement auprès des personnes handicapées.

L'insertion socio-professionnelle des ces personnes est un défi pour le Ministère des affaires sociales. Du fait de la stigmatisation et de la discrimination, elles ont peu de chances d'obtenir des opportunités d'emplois.

Dans ce contexte, le Gouvernement camerounais fait de la promotion de l'emploi un des piliers de sa stratégie nationale de développement, baptisée « Document de stratégie pour la croissance et l'emploi ». Une place importante y est accordée à la promotion de l'auto emploi parmi les stratégies d'amélioration de l'offre d'emploi au Cameroun et la mise en place de programmes d'emplois pour les groupes spécifiques.

Le Programme Germe (Gérez mieux votre Entreprise), que le BIT met en oeuvre en collaboration avec le Partenaire Stratégique Youth Business Cameroun participe d'une réponse à l'atteinte de cet objectif. C'est un programme de formation en gestion conçu et proposé par le BIT, qui vise, à travers le renforcement des capacités des

entrepreneurs, la création de richesses et d'emplois, ainsi que la lutte contre la pauvreté. Il est destiné aux micros et petites entreprises, du fait qu'elles sont les plus créatrices d'emplois dans le monde. Elles sont à la portée du plus grand nombre et peuvent être créées dans tous les secteurs de l'économie.

Le Cameroun dispose de six (06) formateurs certifiés Germe aptes à former les potentiels entrepreneurs et entrepreneurs en activités suivant la méthodologie Germe.

Lors du récent Comité de pilotage France-BIT du projet APERP, il a été recommandé d'équilibrer les activités d'appui institutionnel du projet avec celles d'appui direct aux bénéficiaires finaux du projet que sont les jeunes et les femmes. Dans cette perspective, le plan de travail 2010 du projet APERP prévoit d'organiser, en collaboration avec l'ONG Youth Business Cameroon (YBC), partenaire stratégique du BIT chargé de coordonner la mise en œuvre du Programme Germe au Cameroun, et les autres formateurs GERME, cinq (05) sessions de formations GERME au Cameroun (Douala, Yaoundé, Bafoussam et Nkongsamba). Les première et deuxième formations se sont tenues à Douala et Yaoundé respectivement en mars et mai 2010. La troisième aura lieu à nouveau à Douala à l'initiative de l'Association Nationale des jeunes handicapés du Cameroun (ANAJEHCAM) qui a sollicité et obtenu l'appui du BIT dans ce sens.

Suivant une enquête récente menée par l'ANAJEHCAM auprès de 4 560 personnes handicapées sur toute l'étendue du territoire, grâce à un financement du PASOC, plus de 80,3% de diplômés handicapés souhaitent lancer leur propre affaire.

2. Objectif de la formation

L'objectif principal de la formation est d'accroître les capacités entrepreneuriales des jeunes handicapés diplômés désirant de s'auto employer.

La formation déroulera les modules Trie et Crée du Programme Germe. Elle poursuit donc les objectifs spécifiques suivants :

- Permettre aux candidats à la création d'entreprise d'être outillés pour évaluer leur projet d'entreprise, dresser un Plan d'affaires et décider de la création de leur entreprise

- Les faire connaître les obligations relatives à la création d'une entreprise et être capable de les suivre
- Sensibiliser les futurs entrepreneurs sur le respect des normes du travail

3. Mandat des formateurs

Les formateurs devront réaliser les prestations suivantes :

- Sensibiliser les potentiels apprenants
- Sélectionner les candidats aptes à suivre le programme à l'aide des formulaires d'entretien requis.
- Dérouler les modules Trie et Crée du programme GERME en tenant compte des réalités et spécificités économiques.
- Modérer les sessions de formation (théorique et pratique) et de discussion avec les apprenants.
- Aider les apprenants à élaborer et à finaliser leur plan d'affaires.
- Formuler des recommandations pour le suivi des bénéficiaires des formations.
- Rédiger le rapport de formation au terme de la session.

4. Résultats de la formation

- Les participants aux modules sont sélectionnés à chaque étape
- Au terme de la formation les participants peuvent :
 - Identifier leurs propres caractéristiques à cultiver en vue d'être un bon entrepreneur ;
 - Identifier une idée de projet fiable, faisable et compétitive
 - Elaborer leur stratégie marketing ;
 - Planifier leurs besoins en ressources humaines ;
 - Evaluer les coûts de leurs produits et services ;
 - Décider de la forme juridique à adopter ;
 - Avoir une idée claire du cadre réglementaire de leur activité ;
 - Analyser leur environnement et dresser leur plan d'affaires ;
 - Analyser leurs besoins financiers et les sources de financement disponibles ;
 - Monter leur dossier de recherche de financement.
- Un rapport de formation mettant en exergue toutes les expériences issues de la formation et formulant des recommandations pour le suivi est disponible.

5. Approche méthodologique

L'approche méthodologique utilisée par les formateurs devra être conforme aux standards GERME, en s'appuyant sur le guide du formateur Germe, et les manuels de formation Trie et Créé.

La formation proprement dite se déroulera en deux étapes. Les formateurs dérouleront préalablement le module Trie et une 1ère partie Créé avant de reprendre l'exercice pour la 2ème partie du module Créé. L'intervalle entre les deux phases permettant aux apprenants de collecter les données et informations indispensables pour l'élaboration de leur plan d'affaires.

Les thèmes ci-après seront développés au cours de la formation :

- Vous le chef d'entreprise
- Développez votre projet d'entreprise – Plan d'affaires
- Évaluez votre marché - Plan Marketing
- Organisez votre entreprise
- Évaluez vos charges - Etude technique
- Statut légal de votre entreprise
- Responsabilités légales et Assurances
- Capital initial requis
- Planification Financière
- Évaluez votre information et établissez un Plan d'action
- Le Jeu d'entreprise

Chaque apprenant devra lui-même acheter son manuel de formation, et participer activement à la formation, en rendant notamment

Disponible toutes les informations nécessaires les concernant pour la bonne conduite de la formation.

L'organisation de la formation devra tenir compte des spécificités des personnes handicapées.

6. Date de la formation

TRIE (Trouvez votre idée d'entreprise) : 4 jours

- Sélection TRIE : du Vendredi 09 et lundi 12 Juillet 2010;
- Formation en salle : Mardi 13 juillet 2010;

- Visite sur le terrain : Mercredi 14 – Jeudi 15 juillet 2010

- Formation en salle : Vendredi 16 Juillet 2010

CREE (Créez votre entreprise) : cinq semaines

- Sélection CREE : lundi 19 juillet 2010

- Formation en salle : du mardi 20 au mercredi 28 juillet 2010

- Phase de collecte des informations par des descentes sur le terrain : du jeudi 29 juillet 2010 au lundi 9 août 2010

- Suite Formation en salle : du mardi 10 au samedi 14 Août 2010

- Finalisation des plans d'affaires : du lundi 16 août au jeudi 19 août 2010

Cérémonies d'ouverture et de clôture

- Cérémonie officielle d'ouverture : mardi 20 juillet 2010

- Cérémonie de clôture : vendredi 20 août 2010

7. Budget de la formation

La formation est financée par le BIT, dans le cadre du Projet APERP.

Annexe 2 : PROGRAMME DE FORMATION DU SEMINAIRE TRIE

FORMATION DES JEUNES HANDICAPE(E) S DE DOUALA EN CREATION D'ENTREPRISES AVEC L'OUTIL TRIE (Trouvez votre Idée d'Entreprise) DU PROGRAMME GERME *DU BIT*

INITIATIVE : Association Nationale des Jeunes Handicapés du Cameroun (ANAJEHCAM)

FINANCEMENT : Bureau International du Travail (BIT), dans le cadre du Projet d'appui à la promotion de l'emploi et réduction de la pauvreté (APERP)

PERIODE : du 13 Juillet au 16 juillet 2010, dans la salle de conférence de l'Orphelinat Saint-Jean de Deido

PROGRAMME

DUREE	CONTENU
	Jour 1 : 13 juillet 2010
8h-10h	Préliminaires <ul style="list-style-type: none"> - Introduction au séminaire - présentation des formateurs - présentation des participants - Présentation du programme GERME - recueil et nivellement des attentes - village GERME - règles de vie dans le village - présentation des objectifs - programme des journées.
10h -10h30	Pause café
10h30 – 12h 00	L'idée d'entreprise
12h – 13h 30	Devenir entrepreneur
13h30 – 14h 30	Déjeuner
14h30 – 16h00	Trouvez vos idées d'entreprise
16 h– 17h 00	Introduction de la visite sur le terrain + plan d'action
17h – 17h 30	Evaluation quotidienne + Assistance individuelle
	Jour 2 et 3: 14 - 15 juillet 2010
	VISITE SUR LE TERRAIN
	Jour 4 : 16 juillet 2010
8h – 8h30	synthèse évaluation quotidienne
8h30 - 10h	Echanges sur la visite de terrain
10h – 10h30	Pause café
10h 30 – 13h30	Analyse des idées et sélection des meilleures
14h30 - 15h	Evaluation quotidienne
15h – 16h	Evaluation finale
	Clôture du séminaire

Annexe 3 : PROGRAMME DE FORMATION DU SEMINAIRE CREE

FORMATION DES JEUNES HANDICAPE(E) S DE DOUALA EN CREATION D'ENTREPRISES AVEC L'OUTIL CREE (CREEZ VOTRE ENTREPRISE) DU PROGRAMME GERME DU BIT

INITIATIVE : Association Nationale des Jeunes Handicapés du Cameroun (ANAJEHCAM)

FINANCEMENT : Bureau International du Travail (BIT), dans le cadre du Projet d'appui à la promotion de l'emploi et réduction de la pauvreté (APERP)

PERIODE : du 20 Juillet au 20 Août 2010, dans la salle de conférence de l'Orphelinat Saint-Jean de Deido

PROGRAMME

DUREE	CONTENU
Jour 1 : 20 juillet 2010	
9h – 10h	Arrivée des participants et des invités
10h – 12h	Cérémonies d'ouverture <ul style="list-style-type: none"> - Différents Mots et allocutions - Présentation du programme GERME
12h-13h	- cocktail
13h30-15h	Préliminaires <ul style="list-style-type: none"> - présentation des participants - recueil et nivellement des attentes - village GERME - règles de vie dans le village - présentation des objectifs - programme des journées. - Evaluation quotidienne
JOUR 2 : 21 JUILLET 2010	
08H – 08H30	Rapport
08h30 – 10h 00	Plan d'affaires
	L'idée d'entreprise
10h 15 – 13h00	Plan marketing
	Plan marketing : produit
	Plan marketing : prix
13H – 13H45	Déjeuner
13H45 - 15H30	Plan marketing : place
	Plan marketing : promotion
	Marketing : personne ressource
15h 45 – 16h00	Evaluation quotidienne
16h - 16h 30	Assistance individuelle
Jour 3 : 22 juillet 2010	
8h – 9h 00	Rapport +synthèse évaluation quotidienne
9h – 10h 00	Estimation des ventes
10h 15 – 12h	planification de la production et des achats
12h – 13h00	Introduction de la visite sur le terrain
13 h– 13h 45	Déjeuner
13h45 – 15h 30	Personnel
15h 45 – 16h00	Evaluation quotidienne
16h - 16h 30	Assistance individuelle
Jour4 : 23 juillet 2010	
8h – 9h 00	Rapport +synthèse évaluation quotidienne
9h – 10h00	Les investissements
10h15 -11h 15	Les investissements
11h15 – 13h00	Le statut légal
13h - 13h45	Déjeuner

13h45 – 15h30	Jeu d'entreprise
15h 45 – 16h00	Evaluation quotidienne
16h - 16h 30	Assistance individuelle
Jour 5 : 26 juillet 2010	
8h – 9h 00	Rapport +synthèse évaluation quotidienne
9h – 11h	Création entreprise : personne ressource
11h – 13h00	Synthèse des coûts et planification du profit.
13h – 13h45	Déjeuner
13h45 15h 30	Synthèse des coûts et planification du profit
15h 45 – 16h00	Evaluation quotidienne
16h - 16h 30	Assistance individuelle
Jour 6 : 27 juillet 2010	
8h – 9h 00	Rapport +synthèse évaluation quotidienne
9h – 10h15	Coût de revient des produits et services
10h15 – 13h00	Coût de revient des produits et des services
13h – 13h45	Déjeuner
13h45 15h 30	Coût de revient des produits et des services
15h 45 – 16h00	Evaluation quotidienne
16h - 16h 30	Assistance individuelle
Jour 7 : 28 juillet 2010	
8h – 9h 00	Rapport +synthèse évaluation quotidienne
9h - 10h 00	La visite de terrain
10h15 – 11h15	La visite sur le terrain
11h15 – 13h00	Plan action
13h - 13h45	Déjeuner
13h 45 – 15h	- Entreprise et fiscalité : personne ressource
15h - 15h30	Assistance individuelle
15h 45 – 16h00	Evaluation quotidienne

VISITE DE TERRAIN :

Du 29 juillet 2010 au 09 août 2010	Stage terrain d'application pour : - Collecter des données nécessaires à l'élaboration du plan d'affaires ; - Appropriation du plan d'affaires - Décision de maintenir ou de changer l'idée du projet.
---	--

Jour 8 : 10 août 2010	
8h – 9h 00	Rapport +synthèse évaluation quotidienne
9h – 13h45	Echanges sur la visite de terrain
13h – 13h 45	Déjeuner
13h45 -15h 30	Calcul du capital de départ et estimation des besoins en crédit
15h 45 – 16h00	Evaluation quotidienne
16h - 16h 30	Assistance individuelle
Jour 9 : 11 août 2010	
8h – 9h 00	Rapport +synthèse évaluation quotidienne
9h – 10h	Calcul du capital de départ et estimation des besoins en crédit
10h15 –13h	Success story
13h – 13h 45	Déjeuner
13h45 -15h 30	Calcul du capital de départ et estimation des besoins en crédit
15h 45 – 16h00	Evaluation quotidienne
16h - 16h 30	Assistance individuelle
Jour 10 : 12 août 2010	
8h – 9h 00	Rapport +synthèse évaluation quotidienne
09h – 10h00	Comment créer votre entreprise
10h15 -11h15	Comment créer vitre entreprise
11h15 – 13h	Plan d'action individuel
13h – 13h 45	Déjeuner
13h45 -15h 30	Travaux des entrepreneurs potentiels + assistance ind.

15h 45 – 16h00	Evaluation quotidienne
16h - 16h 30	Assistance individuelle
Jour 11 : 13 août 2010	
8h – 9h 00	Rapport +synthèse évaluation quotidienne
09h – 11h00	Travaux des entrepreneurs potentiels + assistance ind
11h – 11h00	Droits-devoirs des entrepreneurs: personne ressource
13h – 13h45	Déjeuner
13h45 15h 30	Travaux des entrepreneurs + assistance ind
15h 45 – 16h00	Evaluation quotidienne
16h - 16h 30	Assistance individuelle
Jour 12 : 14 août 2010	
8h – 9h 00	Rapport +synthèse évaluation quotidienne
09h – 10h00	Travaux des entrepreneurs potentiels + assistance ind
	Travaux des entrepreneurs potentiels + assistance ind
13h – 13h45	Déjeuner
13h45 15h 30	Travaux des entrepreneurs potentiels + assistance ind
15h 45 – 16h00	Evaluation quotidienne
16h - 16h 30	Assistance individuelle
Jour13 : 16 août 2010	
8h – 9h 00	Rapport +synthèse évaluation quotidienne
09h – 10h00	Travaux des entrepreneurs potentiels + assistance ind
	Travaux des entrepreneurs potentiels + assistance ind
13h – 13h45	Déjeuner
13h45 15h 30	Travaux des entrepreneurs potentiels + assistance ind
15h 45 – 16h00	Evaluation quotidienne
16h - 16h 30	Assistance individuelle
Jour 14 : 17 août 2010	
8h – 9h 00	Rapport +synthèse évaluation quotidienne
09h – 10h00	Montage des plans d'affaires
	Montage des plans d'affaires
13h – 13h45	Déjeuner
13h45 15h 30	Montage des plans d'affaires
15h 45 – 16h00	Evaluation quotidienne
16h - 16h 30	Assistance individuelle
Jour 15 : 18 août 2010	
8h – 9h 00	Rapport +synthèse évaluation quotidienne
09h – 10h00	Montage des plans d'affaires
	Montage des plans d'affaires
13h – 13h45	Déjeuner
13h45 15h 30	Montage des plans d'affaires
15h 45 – 16h00	Evaluation quotidienne
16h - 16h 30	Assistance individuelle
Jour 16 : 19 août 2010	
8h – 9h 00	Rapport +synthèse évaluation quotidienne
09h – 10h00	Finalisation des plans d'affaires
	Finalisation des plans d'affaires
13h – 13h45	Déjeuner
13h45 15h 30	Préparation de la cérémonie de clôture
15h 45 – 16h00	Evaluation quotidienne
Jour 17 : 20 juillet 2010	
8h-9h	Arrivée et mise en place des participants Evaluation finale Collection des différents plans d'affaires

Annexe 4 : Programme de la cérémonie d'ouverture

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES

FORMATION DES JEUNES HANDICAPÉ(E)S DE DOUALA EN CREATION D'ENTREPRISES (SUIVANT LA METHODOLOGIE GERME DU BIT)

INITIATIVE : Association Nationale des Jeunes Handicapés du Cameroun (ANAJEHCAM)

FINANCEMENT : Bureau International du Travail (BIT), dans le cadre du Projet d'appui à la promotion de l'emploi et réduction de la pauvreté (APERP)

Programme de la cérémonie officielle d'ouverture

Date : Mardi, 20 juillet 2010

Lieu : Salle de conférence de l'orphelinat St Jean de Deido.

08h30 : Arrivée des entrepreneurs en formation

09h00 : Arrivée des Invité(e)s

09h10 : Arrivée du Maire de Douala 1^{er} ou son Représentant

09h15 : Arrivée des personnalités administratives, religieuses et politiques ;

09h30 : Arrivée de Madame Dayina Mayenga, Directrice du Bureau Sous-régional de l'Organisation Internationale du Travail pour l'Afrique Centrale ou son Représentant

09h35 : Arrivée du Gouverneur de la Région du Littoral ou son Représentant

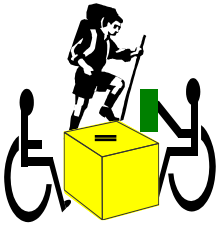
09h40 : Arrivée de Madame Catherine Bakang Mbock, Ministre des Affaires sociales, ou son Représentant

09h45: Début des Cérémonies

- Hymne National (Refrain)
- Mot de bienvenue du Maire de Douala 1^{er}
- Mot du Président de l'Association Nationale des Jeunes Handicapés du Cameroun
- Allocution de la Directrice du Bureau Sous-régional de l'Organisation Internationale du Travail pour l'Afrique Centrale
- Discours d'ouverture du Ministre des Affaires Sociales
- Présentation technique du Programme GERME
- Photo de famille
- Point de presse
- Cocktail

11h30 : Fin de la cérémonie

Annexe 5 : Mot de bienvenu président ANAJEHCAM



ANAJEHCAM

ASSOCIATION NATIONALE DES JEUNES HANDICAPES DU CAMEROUN
Reconnu sous le N° 101/RDDA/C19/BAPP du 17 Juin 2003

B.P. 17704 Douala - Tél: 75 72 14 33 / 97 36 39 46 e-mail : anajehcam03@yahoo.fr
site web : www.anajehcam.org

MOT DE BIENVENU A L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE DU SEMINAIRE DE FORMATION DES PERSONNES HANDICAPEES DE DOUALA EN ESPRIT D'ENTREPRISE PAR LE BIT DU 20 JUILLET AU 20 AOUT 2010.

Monsieur le représentant de Son Excellence Madame le Ministre des Affaires Sociales ;
Monsieur le Représentant de Madame la Directrice Sous – Régionale de l'Organisation Internationale du Travail pour l'Afrique Centrale ;
Monsieur Le Gouverneur de la Région du Littoral ;
Monsieur le Délégué Régional des Affaires Sociales pour le Littoral ;
Distingués invités,
Mesdames, Messieurs

C'est un véritable plaisir pour moi de vous accueillir dans cette illustre salle, au nom de l'Association Nationale des Jeunes handicapées du Cameroun et des autres personnes handicapées de la ville de Douala, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de formation des personnes handicapées de Douala en esprit d'entrepreneuriat.

L'association nationale des jeunes handicapées du Cameroun voit le jour le 17 Juin 2003, dans le but de trouver des pistes de solution pour résoudre un certain nombre de difficultés auxquelles sont confrontées les personnes handicapées, au premier rang duquel le chômage chronique en leur sein, la discrimination sur le marché de l'emploi et l'analphabétisme en notre sein. Depuis lors, nous avons entrepris une kyrielle d'actions allant dans le but de nos objectifs, et la formation qui s'ouvre ce matin en est une illustration éloquente

Nous adressons nos sincères remerciements au Gouvernement de la France qui à travers le programme d'appui à la promotion de l'emploi et la réduction de la pauvreté, a permis au BIT de nous apporter cet appui technique et financier indispensable pour la réussite d'un tel programme qui augure pour

les bénéficiaires des lendemains meilleurs, car il passe du simple statut de citoyen désœuvré pour celui d'acteur, engagé à produire des richesses pour contribuer à sortir notre pays de la zone des pays pauvres, pour le hisser au panthéon des grandes nations qui s'appuient sur la maîtrise de son économie pour réserver à tous les citoyens un véritable bien être.

Nous adressons également nos remerciements au Gouvernement de la République, à travers le Ministère des Affaires Sociales sous le haut patronage duquel cette cérémonie est placée, pour les efforts qu'il déploie pour cette cible vulnérable à la tête de laquelle culminent les personnes avec handicaps.

Au départ, nous avons enregistré 75 personnes avec handicaps désireuses de se former. Nous avons tant souhaité qu'elles soient toutes admises à la formation, malheureusement, selon les méthodes GERME, entendez mieux Gérer votre entreprise, il ne pouvait avoir que 20 personnes retenues après un entretien par le binôme de consultants mises à notre disposition. Pour ceux qui n'ont pas été retenues, nous espérons que la prochaine fois sera la bonne, car de telles initiatives doivent être renouvelées. Pour ceux qui ont été retenus, ils se sont jurés de symboliser et de faire montre d'un esprit de dynamisme, de jusqu'aboutisme et d'endurance, d'apporter par leur manière de faire un démenti aux préjugés sociétales qui font de la personne en situation du handicap un « bon à rien », ceci en développant leurs capacités managériales, en devenant des acteurs du développement de notre cher et beau pays le Cameroun.

Pour toutes celles et ceux qui ont effectué le déplacement, se privant de leurs différentes occupations, nous vous en savons gré et vous convions à nouveau à la cérémonie de clôture du 20 Août 2010, où l'occasion nous sera donnée de présenter nos différents plans d'affaires.

A toutes les structures de financement, merci de l'intérêt que vous nous accordez. Nous vous promettons que dans un mois, nous aurons de puissants business plans dans nos mallettes et que grâce à vous dans un partenariat gagnant – gagnant, ces entreprises sortiront de nos mallettes pour se matérialiser sur le terrain, et généreront emplois et richesse pour que vive toujours et prospère le Cameroun.

Longue vie au Bureau International du Travail,
Longue vie à la République du Cameroun,
Je vous remercie.

POUR ANAJEHCAM
LE PRESIDENT

Jean Pierre FOPA

**FORMATION DES JEUNES HANDICAPE(E)S DE DOUALA EN CREATION
D'ENTREPRISES**

CEREMONIE D'OUVERTURE

Salle de conférence de l'Orphelinat Saint Jean-Bosco de Deido, 20 juillet 2010

ALLOCUTION DU REPRESENTANT DU BIT

*(Monsieur Rodrigue Raoul Zuchuon, Coordonnateur National du Projet d'appui
à la promotion de l'emploi et réduction de la pauvreté au BIT, Yaoundé)*

Madame le Représentant du Gouverneur de la Région du Littoral,

Monsieur le Représentant du Ministre des Affaires Sociales,

Madame le Représentant du Maire de la commune d'arrondissement de Douala 1^{er},

Messieurs les Représentants des Départements ministériels,

Monsieur le Président de l'Association nationale des jeunes handicapés du
Cameroun,

Monsieur le Représentant du Consul de France à Douala,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole, au nom de Madame Dayina Mayenga, Directrice du Bureau sous-régional de l'Organisation Internationale du Travail pour l'Afrique Centrale, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la formation des jeunes handicapés de Douala en création d'entreprises.

Tout particulièrement, je voudrais remercier Madame le Ministre des Affaires Sociales qui a accepté le haut patronage de cette formation. Empêché, Madame le Ministre a tenu à se faire représenter par Monsieur le Directeur de la protection sociale des personnes handicapées et des personnes âgées, témoignant ainsi de l'importance que le Gouvernement du Cameroun attache à toute initiative qui vise à

accroître l'employabilité de la jeunesse camerounaise en général, et des personnes handicapées en particulier.

Mes remerciements vont aussi à Monsieur le Maire de la Commune d'arrondissement de Douala 1^{er}, ainsi qu'au Délégué Régional des Affaires Sociales pour le Littoral, qui nous ont réservé un accueil chaleureux à Douala.

Je salue au passage l'Association des jeunes handicapés du Cameroun (ANAJEHCAM), qui a sollicité et obtenu du BIT, dans le cadre du Projet d'appui à la promotion de l'emploi et réduction de la pauvreté (APERP), l'appui technique et financier nécessaire pour la tenue de cette formation.

Je salue également la présence du Consulat de France à Douala parmi nous. Le Gouvernement de la France est le donateur du Projet APERP.

**Madame le Représentant du Gouverneur,
Mesdames et Messieurs,**

Comme le montrent certaines enquêtes nationales, le marché de l'emploi reste caractérisé au Cameroun par un chômage persistant et un sous-emploi élevé des jeunes et des femmes, particulièrement des personnes handicapées. Du fait d'une certaine stigmatisation et discrimination, ces personnes ont davantage peu de chances d'accéder aux opportunités d'emploi.

Dans ce contexte, le Gouvernement camerounais fait de la promotion de l'emploi un des piliers de sa stratégie nationale de développement, baptisée « Document de stratégie pour la croissance et l'emploi ». Une place importante y est accordée à la promotion de l'auto-emploi parmi les stratégies d'amélioration de l'offre d'emploi au Cameroun et la mise en place de programmes d'emplois pour les groupes spécifiques.

De même, le Cameroun a signé en 2008 la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. Pour assurer une plus grande application de cette Convention, le Président de la République vient de promulguer en avril 2010 une loi portant protection et promotion des personnes handicapées. Cette loi

consacre la prise en compte holistique des droits des personnes handicapées, et prend diverses dispositions pour favoriser leur intégration socio-économique.

En conséquence, l'Organisation Internationale du Travail ne peut que souhaiter apporter son concours à toute initiative allant dans ce sens, car l'OIT a pour mission fondamentale de donner la possibilité à chaque homme et chaque femme de trouver un travail décent et productif dans les conditions de sécurité, de dignité et de justice.

La recherche permanente de la justice sociale l'a emmené à promouvoir les normes internationales du travail qui visent à garantir les droits des personnes actives sur le marché du travail. C'est ainsi qu'en 1998, les mandants de l'OIT ont adopté la Déclaration sur les droits et principes fondamentaux au travail. Un droit fondamental est la non-discrimination sur toutes ses formes sur le marché du travail.

Dans cette lancée et afin de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes, le BIT met en œuvre le Programme GERME (Gérez mieux votre entreprise) dans plusieurs pays dans le monde. Le Programme est exécuté depuis 2008 au Cameroun avec le concours du Projet d'appui à la promotion de l'emploi et réduction de la pauvreté (APERP).

**Madame le Représentant du Gouverneur,
Mesdames et Messieurs,**

Le programme GERME est un programme de formation en création et gestion de micros et petites entreprises. C'est aussi une méthodologie et un outil qui implique, dans son processus, une approche participative et pro-active, requérant de ses utilisateurs d'être apprenant et formateur en action.

Dans les différents pays où il a été déjà introduit, le Programme GERME a produit des résultats très significatifs, au point où des Gouvernements l'ont systématiquement adopté dans le cadre de la politique nationale d'insertion des jeunes et de promotion des micro et petites entreprises dans tous les secteurs, conscients en cela que ces dernières sont les plus créatrices d'emplois dans le

monde, à la portée du plus grand nombre et peuvent être créées dans tous les secteurs de l'économie.

Tout à l'heure, les formateurs chargés d'animer la présente formation feront une présentation technique du Programme pour vous permettre de saisir ces avantages comparatifs.

Nous osons donc espérer que le Programme GERME qui a déjà formé plus de deux cent jeunes va se poursuivre au Cameroun, car il donne aux jeunes, entre autres aux jeunes handicapés, les capacités et les compétences nécessaires leur permettant d'être autonome et de participer au processus de développement du Cameroun sur la base de l'égalité avec les autres.

Je puis d'ores et déjà vous réaffirmer la disponibilité du BIT à soutenir le renforcement des capacités en entrepreneuriat des jeunes handicapés suivant la méthodologie Germe.

Un élément-clé à noter est l'appropriation du Programme par la partie nationale. Sous l'impulsion des Ministères en charge de l'emploi et des affaires sociales, nous devons ensemble travailler pour cela. Il sera évidemment nécessaire de faciliter la recherche des financements au profit des entrepreneurs formés.

A l'endroit des apprenants, je voudrais vous assurer que vous faites un bon investissement et vous demande un engagement total au cours de la formation, en élaborant des plans d'affaires bancables issus des projets innovants et à forte valeur ajoutée. Vous aurez à les présenter ici-même le 20 août 2010 lors de la cérémonie de clôture de la formation.

Je ne saurai terminer mes propos sans remercier la Responsable de l'Orphelinat Saint-Jean Bosco de Deido dont la salle de conférence accueillera pendant un mois la formation.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Annexe 7 :

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES HANDICAPEES ET DES PERSONNES AGEES REPRESENTANT DE MADAME LE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES, A L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA FORMATION EN ENTREPRENEURIAT AU PROFIT DES PERSONNES HANDICAPEES Douala, 20 Juillet 2010

- Monsieur le Directeur de la protection des personnes handicapées et personnes âgées
- Madame la Directrice du Bureau Sous-Régional de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) pour l'Afrique Centrale;
- Autorités administratives, politiques, traditionnelles et religieuses ;
- Mesdames et Messieurs les responsables des organisations d'encadrement des personnes handicapées ;
- Distingués Invités ;
- Chers participants ;
- Mesdames et Messieurs ;

C'est pour moi un grand honneur et agréable devoir de prendre la parole ce jour, au nom de Madame le Ministre des Affaires Sociales empêchée, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la formation en entrepreneuriat au profit des personnes handicapées.

Je voudrais tout d'abord exprimer ma gratitude à toutes les personnalités qui ont bien voulu malgré leurs multiples occupations, rehausser par leur présence, l'éclat de cette cérémonie, illustrant par là même leur intérêt et leur engagement à promouvoir l'intégration sociale des personnes handicapées.

Mes remerciements vont ensuite à Madame la Directrice du Bureau Sous-Régional de l'OIT pour l'Afrique Centrale pour l'appui apporté à l'Association Nationale des Jeunes Handicapés du Cameroun (ANAJEHCAM, dans le cadre de l'organisation des présentes assises.

Permettez moi aussi de remercier Monsieur le Maire de la Commune de Douala Ier pour l'accueil chaleureux et les propos aimables tenus à mon endroit.

- Honorables invités,
- Mesdames et Messieurs,

La cérémonie qui nous rassemble ici s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de justice sociale et d'intégration socio-économique des personnes vulnérables, prônée par le Président de la République.

A cet égard, le Gouvernement, avec l'appui des partenaires au développement, a placé au rang des priorités de son action, le renforcement des capacités des cibles parmi lesquelles les personnes handicapées.

En effet, selon le ratio des Nations Unies, les personnes handicapées représentent environ 10 % de la population mondiale, soit près de six cent cinquante millions (650 000 000) de personnes dont près des $\frac{3}{4}$ ont entre quinze (15) et soixante-quatre (64) ans. Le chômage qui

frappe cette tranche de personnes en âge de travailler dans le monde est bien plus élevé que celui concernant le reste de la population.

Au Cameroun, comme dans la plupart des pays du monde, les personnes handicapées restent encore victimes de marginalisation, ne bénéficiant pas toujours d'une éducation ou d'une formation professionnelle appropriées pour accéder au marché de l'emploi. Aussi, du fait des stéréotypes, de la méconnaissance ou des perceptions erronées sur le handicap, certains employeurs sont réticents à employer les personnes handicapées, préjugant à tort de leur incapacité à remplir efficacement leur fonction et/ou redoutant que leur recrutement soit de nature à accroître les charges fonctionnelles de la structure.

Or, l'expérience empirique démontre que par delà leurs déficiences, et en dépit des préjugés et des obstacles divers, les personnes handicapées disposent d'énormes potentialités leur permettant d'être performantes en milieu de travail ; qu'elles ont un fort taux de rétention, d'assiduité et un taux de rendement élevé.

En effet, par le phénomène de compensation, le handicap tend en général, à favoriser le renforcement des autres facultés non altérées de l'individu, à susciter le développement de son véritable potentiel, et partant, la réalisation de performances parfois inattendues. Aussi, les personnes handicapées disposent-elles de qualités exceptionnelles et admirables : courage, abnégation, esprit de dépassement de soi, culte de l'effort et de l'endurance, sens de la solidarité. Ces talents constituent autant de vertus clés qui fondent les grandes nations et qu'il faudrait réapprendre à la jeunesse camerounaise d'aujourd'hui.

Les personnes handicapées constituent ainsi une plus value économique dont la prise en compte s'avère urgente et nécessaire si nous voulons garantir le développement harmonieux et durable de notre pays et en faire, suivant la Vision de développement du Cameroun à l'horizon 2035, un pays émergent et uni dans sa diversité.

Cette vision politique a été matérialisée au plan juridique par la promulgation de la loi N°2010/002 du 13 avril 2010 portant protection et promotion des personnes handicapées qui dispose, entre autres, que l'Etat prend les mesures particulières pour garantir l'accès des personnes handicapées à créer des entreprises individuelles et des coopératives.

Dans la perspective de la promotion de l'emploi au profit des personnes handicapées, le Ministère des Affaires Sociales a engagé en Janvier 2005 un plaidoyer en vue du recrutement des personnes handicapées compétentes dans le cadre de l'opération pilote qui a permis le recrutement de plusieurs jeunes handicapées, pour la plupart diplômés de l'enseignement supérieur dans certaines administrations publiques et parapubliques, et la contractualisation des enseignants handicapés titulaires du CAPIEMP.

En outre, plusieurs conventions de partenariat ont été signées par le Ministère des Affaires Sociales notamment :

- En 2005, avec l'Institut Africain de l'Informatique (IAI-Cameroun) pour la formation des personnes handicapées à l'utilisation de l'outil Informatique et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication ; l'Association Nationale des Aveugles du Cameroun (ANAC) et l'Association française Valentin Haüy (AVH), pour la création du centre de formation en informatique adaptée à la déficience visuelle, opérationnel dans l'enceinte du Collège de la Retraite de Yaoundé ;
- En 2006, avec la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) pour la facilitation de la réinsertion socio-professionnelle des personnes handicapées à travers l'appui aux ateliers d'initiation professionnelle créés au sein du Centre National de Réhabilitation des personnes Handicapées Cardinal Paul Emile Leger (CNRPH) ; le Fonds National de l'Emploi (FNE), pour la formation, l'appui à l'insertion et à la réinsertion socio-professionnelle des personnes handicapées et le placement professionnel des personnes formées ;

- Et plus récemment en juin 2010, avec la MIPROMALO pour la formation à l'exploitation, à la transformation et à la valorisation des matériaux locaux.

En outre, le CNRPH de Yaoundé et le Centre de Formation des Femmes Handicapées en couture d'Ekounou dénommé « Bobine d'Or » participent à la promotion de l'emploi par le renforcement des capacités à travers l'apprentissage des petits métiers (cordonnerie, menuiserie, couture, vannerie, sérigraphie, secrétariat bureautique ...). Aussi, le Ministère des Affaires Sociales concourt-il à l'installation des bénéficiaires grâce à l'appui de plusieurs partenaires de l'administration publique et parapublique, du secteur privé et de la socioéconomique des personnes handicapées, participant ainsi à leur développement social. La formation qui s'ouvre aujourd'hui, avec l'appui du Bureau Sous-Régional pour l'Afrique Centrale de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) à Douala, dans le cadre du projet d'appui à la promotion de l'emploi et réduction de la pauvreté (APERP), s'intègre dans cette mouvance.

En effet, grâce aux trois modules de formation (TRIE : Trouver une Idée d'Entreprise ; CREE : Créer votre Entreprise ; GERME : Gérez Mieux votre Entreprise), le présent atelier vise le renforcement des capacités des personnes handicapées en entrepreneurship. Elle devrait permettre aux bénéficiaires de disposer d'aptitudes et habiletés à la création et à la gestion de micro-entreprises dans divers secteurs de l'économie.

- Honorables invités,
- Mesdames et Messieurs,

La mise en œuvre de la politique de progrès social du chef de l'Etat d'une société pour tous et par tous, appelle le changement dans la perception de la personne handicapée. Comme le souligne Madame le Ministre des Affaires Sociales, le triptyque **Handicap-Pitié-Dépendance**, doit désormais faire place à celui de **Handicap-Dignité-Acteur de Développement**. Il ne s'agit ni de favoritisme, ni de philanthropie, mais d'un impératif de développement doublé d'une nécessité de justice sociale au regard des talents réels dont regorgent les personnes handicapées.

Le renforcement des capacités participe ainsi de la promotion, du social rentable mis en œuvre par le Ministère des Affaires Sociales, et qui vise à transformer les vulnérabilités en potentiel de développement à travers l'approche dite des 3A, entendu : Assistance-Accompagnement-Autonomisation, de manière à faire des personnes vulnérables de véritables acteurs de développement.

Aussi le présent atelier devrait-il, au-delà de la formation des personnes handicapées en entrepreneuriat, susciter auprès des employeurs des secteurs public et privé l'adoption de stratégies positives de gestion des questions liées au handicap sur le lieu du travail, de manière à améliorer les possibilités d'emploi, leur maintien dans l'emploi et leur recrutement, leur retour à l'emploi, leur maintien dans l'emploi et leur promotion, promouvoir un lieu de travail sûr, accessible et sain et optimiser la contribution professionnelle des personnes handicapées.

Le Ministère des Affaires Sociales a élaboré dans ce sens en 2008 une monographie sur les métiers accessibles aux personnes handicapées par type de déficience.

- Honorables invités,
- Mesdames et Messieurs,

Comme vous pouvez le constater, en plus d'être un impératif moral et éthique fondé sur les notions de justice sociale, de solidarité et de droits fondamentaux de l'homme, l'intégration socio-professionnelle des personnes handicapées est donc une contribution au développement social et économique dans la mesure où elle facilite la cohésion et l'intégration nationale, élément incontournable d'un environnement propice à la croissance économique et au développement.

- Honorables invités,
- Mesdames et Messieurs,




La présence à cette assises d'acteurs et de partenaires aux compétences diverses et variées permet de ne pas douter un seul instant que ces objectifs seront largement atteints. C'est sur cette note d'espoir que je déclare ouvert les travaux de l'atelier de formation en entrepreneuriat des personnes handicapées.


- Vive l'intégration socioprofessionnelle des personnes handicapées !
- Vive la solidarité nationale et internationale !
- Vive le Président de la République, Son Excellence Monsieur Paul BIYA !
- Vive le Cameroun !

Je vous remercie.

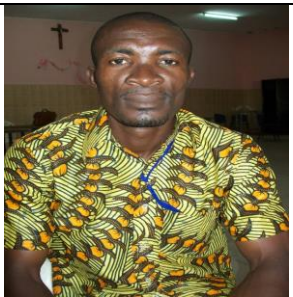


Annexe 8 : PRESENTATION DES ENTREPRENEURS ET DE LEUR ENTREPRISE

N°	Présentation des entrepreneurs potentiels (participants)	Projets d'entreprise	Synthèse des plans d'affaires
01		<p>TOP SEN LA REFERENCE POISSONNERIE - EPICERIE Capital de démarrage nécessaire: 3 000 000 F FONDS PROPRES: 500 000 F CREDIT SOLICITE: 2 500 000 F Bénéfice net première année: 2 500 000 F Échéances de remboursement: 24 mois à partir du 6è mois, au taux d'intérêt de 9%</p> <p>MAHOP Jean Calvin 34 ans</p>	<p>Etablissement uni personnel situé à sic cacao. Achète et vent les produits frais et congelés (poissons et viande blanche) et les denrées d'épicerie, aux ménage revendeurs et particuliers.</p> <p>Le chiffre d'affaires est estimé à 23 000 000 FCFA pour un bénéfice net à la fin de la première année d'exercice de 2 500 000 FCFA.</p> <p>Le nombre d'employés est de trois (3)</p>
02		<p>MICH ELECTRONIQUE MAINTENANCE DES APPAREILS ELECTRONIQUES Capital de démarrage nécessaire: 6 000 000F FONDS PROPRE: 1 000 000 F CREDIT SOLICITE: 5 000 000 F Bénéfice net première année: 2 500 000 F Échéances de remboursement: 12 mois à partir du 6è mois.</p> <p>DOMGUE MICHEL, 35 ans</p>	<p>Entreprise de dépannage, de maintenance, d'achat et revente de la brocante électronique (téléviseurs, appareils électronique, audio visuel). S'adresse aux ménages et autres clients de la place. L'initiative me vient de la forte demande des appareils électroniques d'occasion dans mon quartier.</p> <p>Le nombre d'employés est de trois (3)</p>
03		<p>TOUT BRILLE PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DU SAVON EN MORCEAUX Capital de démarrage nécessaire: 750 000 F FONDS PROPRES: 275 000 F CREDIT SOLICITE: 475 000 F Bénéfice net première année: 600 000 F Échéances de remboursement: 15 mois à partir du quatrième mois (4)</p> <p>OSSOMBA YVES MARCELIN, 22 ans</p>	<p>Entreprise de fabrication et vente du savon artisanal en morceau de 400g dans la ville de Nkongsamba et les périphériques de cette ville. Pour les populations villageoises à des coûts accessibles car cette catégorie de personnes a faibles revenus.</p> <p>Nombre d'employés deux (2) plus le propriétaire.</p>

04		<p>OK – DISTRIBUTION ACHAT ET REDISTRIBUTION DES CREDITS DE COMMUNICATION</p> <p>Capital de démarrage nécessaire: 3 834 020 F FONDS PROPRES: 834 420 F CREDIT SOLICITE: 3 000 000 F Bénéfice net première an 464 691 F Échéances de remboursement: 10 mois</p> <p>OKCHEU Colette Marceline, 31 ans</p>	<p>Nous allons développer un réseau de distribution de crédit de communication dans la zone du 14^{ème} arrondissement et environ du quartier Ndog – Passi II ; crédit que nous achetons à MTN, ORANGE et CAMTEL et que nous revendons aux livreurs de crédit, aux calls box, aux particuliers sur place et par livraison. C’est une opportunité de marché dans la mesure où chacun de nous a besoin de communiquer et le téléphone portable en la matière représente la technologie la plus adaptée.</p> <p>Nombre d’employés trois(3)</p>
05		<p>TEKS DISTRIBUTION AND SERVICES</p> <p>DEPOT DES PRODUITS BRASSICOLES</p> <p>Capital de démarrage nécessaire:4100 000F FONDS PROPRES: 500 000 F CREDIT SOLICITE: 3 100 000 F Bénéfice net première année: 3 000 000 F Échéances de remboursement: 36 mois</p> <p>NTALLA Norbert Le Grand, 34 ans</p>	<p>C’est une entreprise de commerce général en gros et détail. Son activité principale est l’achat et la vente des produits brassicoles aux tenanciers de bar et de restaurants. La rentabilité est assurée pour un chiffre d’affaires de 45 millions de FCFA et un bénéfice net de 3 millions FCFA en première année d’exploitation. Ces chiffres vont croître d’au moins 30% pendant les années suivantes au regard de notre expansion.</p> <p>Nombre d’employés quatre (4)</p>
06		<p>BUSINESS AND SERVICES</p> <p>SECRETARIAT BUREAUTIQUE ASSOCIE A INTERNET</p> <p>Capital de démarrage nécessaire:4 900 000F FONDS PROPRES: 900 000 F CREDIT SOLICITE: 4 000 000 F Bénéfice net première année: 859 900 F Échéances de remboursement: 12 mois</p> <p>MOUSSI Joseph, 27 ans</p>	<p>Prestations de services en secrétariat bureautique et Internet. Son introduction dans ce secteur d’activité lui permettra de concurrencer les acteurs déjà présents sur le terrain ; d’autant plus que le promoteur dispose des avantages qui lui permettent d’être au dessus de ses concurrents. On note sa longue expérience dans le domaine, ses capacités en marketing.et sa parfaite maîtrise de la technologie. 3employés.</p>

07		<p>ETS FOPE</p> <p>ELEVAGE DES LAPINS</p> <p>Capital de démarrage nécessaire: 6 400 000 F FONDS PROPRES: 400 000 F CREDIT SOLICITE: 6 000 000 F Bénéfice net première année: 1 380 000 F Échéances de remboursement: 31 mois</p> <p>PELAPI OSEE, 36 ans</p>	<p>L'entreprise est spécialisée dans la reproduction, l'élevage et la commercialisation des lapins. Cette entreprise est située dans un périurbain de Douala appelée PK14.</p> <p>Ce secteur d'activité est encore très peu exploité à ce jour et pourtant la demande est grandissante. Ceci par le fait que les médecins recommandent à la plus part de leurs patients de ne consommer que de la chair blanche et le lapin reste une viande prisée de part sa qualité nutritionnelle.</p> <p>Toutefois le promoteur détient des avantages qui lui permettent d'être à la hauteur des attentes de ses clients potentiels. On note sa longue expérience dans le domaine. Non sans oublier ses capacités en marketing.</p> <p>Il a besoin de trois (3) employés pour un début.</p>
08		<p>ETS LACAM</p> <p>SECRETARIAT BUREAUTIQUE ET PHOTO NUMERIQUE</p> <p>Capital de démarrage nécessaire: 3 500 000 F FONDS PROPRES: 600 000 F CREDIT SOLICITE: 2 900 000 F Bénéfice net première année: 620 000 F Échéances de remboursement: 20 mois</p> <p>FEUSSI Etienne, 38 ans</p>	<p>LACAM est une structure qui fait dans le secrétariat bureautique avec un espace cybernétique incorporé d'une téléphonie internationale et d'une photographie numérique LACCAM est situé à Douala sise à NDOGPASSI II au carrefour Saint Nicolas à quelque mètre du commissariat 14^{ème}. Ses services sont destinés aux potentiels clients tels que : Les commerçants, Le Commissariat, Les entrepreneurs,</p> <p>Les écoles et collèges de la place, les associations, Les étudiants</p> <p>Il a besoin de 2 autres employés en dehors de lui-même.</p>
09		<p>LA BONNE CHAIR</p> <p>FERME AVICOLE (POULET DE CHAIR)</p> <p>Capital de démarrage nécessaire: 17 285 000 F FONDS PROPRE: 10 500 000 F CREDIT SOLICITE: 6 785 000 F Échéances de remboursement: 20 mois Bénéfice net première année: 915 000 F</p> <p>Elos PONDY, 41 ans</p>	<p>C'est une entreprise de production de la volaille (poulet de chair) située dans la zone de Japoma le promoteur est un camerounais de 41 ans qui a déjà investi dans son entreprise en s'achetant un terrain à usage commercial d'une valeur de 9 500 000 fcfa en plus de ses 1 000 000 fcfa. eLs 6 785 000 qu'il sollicite lui serviront à la construction de la ferme l'achat des sujets, le petit matériel et les charges pour les quatre premiers mois.</p> <p>Il a besoin de deux autres employés pour un début.</p>

10		<p>ETS GRACE BUSINESS CENTER</p> <p>CYBER CAFE - SECRETARIAT BUREAUTIQUE</p> <p>Capital de démarrage nécessaire: 4 100 000 F FONDS PROPRE: 1 400 000 F CREDIT SOLLICITE: 2 700 000 F Bénéfice net première année: 675 400 F Échéances de remboursement: 18 mois</p> <p>FOPA Jean Pierre, 42 ans</p>	<p>GRACE BUSINESS CENTER est spécialisée dans les prestations de services en secrétariat bureautique et cyber café à Internet haut débit. Son introduction dans ce secteur d'activité lui permettra de faire concurrence aux acteurs déjà présents sur le terrain.</p> <p>Grâce aux avantages que détient le promoteur et qui lui permettent d'être au dessus de son concurrent. On note sa longue expérience dans le domaine et sa parfaite maîtrise de la technologie. Non sans oublier sa position stratégique face mairie de Douala 2eme</p> <p>Il a besoin de trois (3) employés pour un début.</p>
11		<p>CATHERINE FASHION</p> <p>CONFECTION ET VENTE DES VETEMENTS</p> <p>Capital de démarrage nécessaire: 12 000 000 F FONDS PROPRE: 2 000 000 F CREDIT SOLICITE: 10 000 000 F Bénéfice net première année: 950 000 F Échéances de remboursement: 42 mois</p> <p>NGO BANACK Catherine, 52 ans</p>	<p>Catherine Fashion Située dans la zone de JAPOMA, est une entreprise de confection des vêtements : hommes, femmes, enfants, nourrissons, tenues d'association et tenue scolaires. La promotrice a une longue expérience et un savoir faire remarquable dans le domaine de la couture. Le nombre de ses clients est croissant et vu son petit investissement elle est incapable de satisfaire leurs besoins raison pour laquelle elle sollicite cet emprunt afin de réaliser son projet si rentable d'après son plan d'affaires.</p> <p>Elle a besoin de quatre personnes pour un début.</p>
12		<p>MICRO EDITION ET MULTI MEDIA</p> <p>SECRETARIAT BUREAUTIQUE ASSOCIE A INTERNET</p> <p>Capital de démarrage nécessaire: 5 000 000 F FONDS PROPRES: 1 000 000 F CREDIT SOLLICITE: 4 000 000 F Échéances de remboursement: 20 mois Bénéfice net première année: 620 000 F</p> <p>NOUBISSIE Marie Louise, 50 ans</p>	<p>MICRO EDITION est situé à Douala derrière la gendarmerie de MBOPPI sur la route dit JAPOMA C'est une structure qui fait dans le secrétariat bureautique moderne avec un espace cybernétique Ses services sont destinés aux potentiels clients tels que : les hommes et femmes d'affaires, Les commerçants, Le Commissariat, Les entrepreneurs,</p> <p>Les écoles et collèges de la place, Les étudiants.</p> <p>Il a besoin de 3 autres employés en dehors de lui-même.</p>
13	NKEME Georges Valentin	CYBER CAFE/ BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE	

14		<p>ESSO-CENTER</p> <p>DEPOT DE BOISSON</p> <p>Capital de démarrage nécessaire: 8 500 000 F FONDS PROPRE: 2 500 000 F CREDIT SOLLICITE: 6 000 000 F Bénéfice net première année: 3 000 000 F Échéances de remboursement: 24 mois</p> <p>ESSOMBA Apollinaire, 35 ans</p>	<p>ESSO-CENTER est une Entreprise d'achat, de vente et de livraison des produits brassicoles des entreprises Brasseries du Cameroun, Guinness et Union des brasseries du Cameroun. Il s'adresse aux clients tels que : vente à emporter, bar, snack et restaurant. Le transport se fera pour un début par des portes – tout. La rentabilité du projet ne se fait ressentir que lorsque le volume de vente est important. Les entreprises brassicoles donnent une marge homologuée par l'Etat par cassier vendu en plus de la ristourne. Ce qui justifie le besoin d'un tel montant pour le capital de démarrage. Il a besoin de deux autres employés permanents.</p>
15		<p>LA MINE D OR</p> <p>RESTAURATION DES METS TRADITIONNELS</p> <p>Capital de démarrage nécessaire: 2 850 000 F FONDS PROPRES: 350 000 F CREDIT SOLICITE: 2 500 000 F Bénéfice net première année: 563 000 F Échéances de remboursement: 20 mois</p> <p>NGO OUM Jeanne, 43 ans</p>	<p>De par ses compétences en art culinaire et surtout du besoin qui se fait ressentir dans le marché de Ndokoti, est née l'idée de créer une structure de restauration de qualité à des prix défiant toute concurrence dans le dit marché. Ce restaurant est spécialisé dans la confection des mets traditionnels camerounais.</p> <p>Elle a besoin de trois employés.</p>
16		<p>CAMEROON BUILDING</p> <p>BRIQUETERIE</p> <p>Capital de démarrage nécessaire: 5 200 000 F FONDS PROPRES: 900 000 F CREDIT SOLICITE: 4 300 000 F Bénéfice net première année: 1 700 000 F Échéances de remboursement: 36 mois</p> <p>KABIWA N. Pierre Marie, 33 ans</p>	<p>Entreprise de fabrication et de vente aux particuliers, aux entreprises et aux ménages des parpaings, pavés, balustres socles et bords de jardin avec des formes modernes. Entreprise située dans la zone de Yassa et s'inscrit dans une dynamique moderne tout en respectant les normes et standard de la réglementation dans le secteur du bâtiment. Sans oublier ses compétences en Marketing et en contrôle de gestion.</p> <p>Le promoteur a besoin de quatre employés permanents.</p>

17		<p>ETS DASS COMMERCIALISATION DES FRUITS SECHES Capital de démarrage nécessaire: 8 300 000 F FONDS PROPRE: 1 300 000 F CREDIT SOLICITE: 7 000 000 F Bénéfice net première année: 845 000 F Échéances de remboursement: 20 mois DASSI SYLVAIN NOEL, 38 ans</p>	<p>Commercialisations des fruits séchés (pommes de France) dans la ville de Douala et ses environs. Après une étude de marché, le promoteur s'est rendu compte de la demande forte de ces fruits qui est mal satisfaite par les concurrents sur place. Il compte sur le bon réseau d'approvisionnement qu'il dispose et la politique de distribution qu'il mettra sur pied. Il a besoin de 3 employés permanents et des livreurs.</p>
18		<p>ETS TCHOUBEU & KOUEBA POISSONNERIE – EPICERIE Capital de démarrage nécessaire: 3 500 000 F FONDS PROPRE: 1 000 000 F CREDIT SOLICITE: 2 500 000 F Bénéfice net première année: 1 319 000 F Échéances de remboursement: 28 mois NDJOHE Sylvie, 38 ans</p>	<p>L'idée d'entreprise vient du constat que les habitants du quartier New-Bell se rendent au marché central pour pouvoir s'approvisionner en poisson et denrées alimentaires. Situé à New-Bell en face du collège Sacre Cœur, ETS TCHOUBEU & KOUEBA fait dans l'achat et la vente de poissons et denrées alimentaires ; en gros et détails auprès des ménages des hôtels et des restaurants. Elle a besoin de deux employés pour un début.</p>
19		<p>CENTRE DE FORMATION LA CLE FORMATION ET MAINTENANCE EN INFORMATIQUE: Capital de démarrage nécessaire: 5 200 000 F FONDS PROPRE: 1 200 000 F CREDIT SOLICITE: 4 000 000 F Bénéfice net première année: 1 035 000 F Échéances de remboursement: 16 mois KAMGANG NGAMENI Bertin, 44 ans</p>	<p>Cette entreprise sera une structure de formation agréée par le Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Qui formera des jeunes, les élèves, les étudiants et travailleurs dans les outils de l'informatique tels que : secrétariat bureautique et comptable, infographie, maintenance informatique... Entreprise située dans la zone de NYLON Il a besoin de cinq employés en permanence.</p>
20		<p>PARADIS DE PROPLETE PRODUCTION ET VENTE DU SAVON EN LIQUIDE Capital de démarrage nécessaire: 900 000 F FONDS PROPRE: 200 000 F CREDIT SOLICITE: 700 000 F Bénéfice net première année: 600 000 F Échéances de remboursement: 15 mois WONJE, 53 ans</p>	<p>Entreprise de fabrication et vente du savon artisanal en liquide dans les bouteilles d'un litre dans la ville de Douala. Savon de lessive destiné aux populations et aux structures agréées de nettoyage de linge (pressing) aux coûts concurrentiels. Nombre d'employés deux (2) plus le propriétaire.</p>

